



Ville de Lausanne

Municipalité

case postale 6904 – 1002 Lausanne

Union des villes suisses
M. Martin Flügel, Directeur
Monbijoustrasse 8
Case postale
3001 Berne

dossier traité par LEA/SOI
notre réf. IdAff 435641 – A.1 2022/54 - rp

Lausanne, le 22 septembre 2022

Avant-projet de loi sur l'identité électronique et les autres moyens de preuve électronique (loi sur l'e-ID, LeID) – Prises de position de la Ville de Lausanne

Monsieur le Directeur,

Votre demande adressée le 5 juillet 2022 au Secrétariat municipal de la Ville de Lausanne, relative à la procédure de consultation mentionnée en titre, à laquelle le Département fédéral de justice et police (DFJP) a invité l'Union des villes suisses à participer, nous est bien parvenue et a retenu toute notre attention.

Vous trouverez ci-dessous la position officielle de la Ville de Lausanne au sujet de l'avant-projet de loi sur l'identité électronique et les autres moyens de preuve électronique :

- la Ville de Lausanne prend acte de l'avant-projet de loi et approuve son contenu qui intègre en grande partie les souhaits exprimés lors de la consultation initiale en septembre 2021 ;
- la Ville de Lausanne émet à l'attention de l'UVS les deux remarques suivantes, à toutes fins utiles, dans le cadre d'une mise en œuvre :
 - il conviendrait de préciser si une utilisation par des entités privées, des fournisseurs de biens ou de services, est également prévue ;
 - le numéro AVS est collecté sans qu'il soit fait mention d'une possibilité d'utilisation comme clé d'appariement.

Pour toute question que vous seriez amené à nous poser au sujet de ces réponses à la consultation, nous vous invitons à contacter M. Vincent Nainemoutou, adjoint à la cheffe de service et chef du pôle Gouvernance, sécurité et données du Service d'organisation et d'informatique (SOI) (021 315 26 22).

En espérant avoir répondu à votre attente, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Directeur, nos salutations distinguées.

Au nom de la Municipalité

Le syndic
Grégoire Junod



Le secrétaire
Simon Affolter